

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DU LUNDI 31 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 31 mars à 17 heures, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents : Mireille MESTRES, Anne-Marie BRUNIE, Marie-José MARY, Julien DAMONTE, Yvette PÉRIOT, Béatrice DELAUNAY, Anne CAVAILLÉ, Marie SCHMIDT, Nicole LAJOINIE, Vincent PHILIPPE, Hildali DAROUÉCHI

Absents : Yves PORTEIX, Delphine COVILI, Céline FIGUERAS, Karine GLAZIOU, Elyane XENE

Pouvoir : André VALADE donne pouvoir à Mireille MESTRES

Mme Anne Marie BRUNIE a été élue secrétaire.

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

**1) Approbation du compte rendu du CCAS du 20 novembre 2024.**

Mme MESTRES fait lecture du compte rendu de la réunion du CCAS du 20/11/2024.

***L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,***

- Approuve le compte rendu du CCAS du 20 novembre 2024 tel que présenté.

**2) Débat d'orientation budgétaire 2025**

Mme MESTRES distribue le document présentant le débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget. Mme PERIOT demande de justifier l'écart entre autres charges de gestion courante de 354 à 1900 €. Cet écart est justifié par l'attribution de subventions.

**3) Analyse des besoins sociaux**

Mme MESTRES distribue un tableau qui servira de support pour un travail sur l'analyse des besoins sociaux. Elle informe de l'emploi de 2 services civiques à partir du 01.04.2025. Il est difficile de déterminer les personnes dans le besoin.

**4) 5 Questions diverses**

- L'assistante sociale a demandé de l'aide pour des Géorgiens.
- Mme PERIOT constate la nomination de Mme LAJOINIE et rappelle qu'elle avait proposé quelqu'un qui travaillait dans « l'inclusion ». Mme MESTRES précise que Mme LAJOINIE est très impliquée dans les associations de la commune et est très présente dans les animations.
- Il pourrait être envisagé d'organiser des réunions pour conseiller sur des sujets pouvant être utiles aux personnes âgées (sécurité notamment).
- Mme B. souhaite toujours un logement social.
- J. L. est devenue un peu autonome (utilisation d'un fauteuil roulant)
- Décès de M. B. enterré à Perpignan au cimetière du Moyen Vernet
- Eliane évoque le problème des bons aux aînés qui ont été refusés. Il y a encore des bons non encaissés.
- M. PHILIPPE évoque la possibilité de demander aux services civiques d'intervenir auprès des résidents. Il précise également que les modalités des anniversaires vont changer à la maison de retraite.
- Deux subventions seront étudiées au prochain CCAS : demande de « Maillon solidaire » 500€, et demande de « Entraide et secours » 800€.

**La séance est levée à 18h15**

**La Vice-Présidente**

**Mireille MESTRES**



**La Secrétaire**

**Anne-Marie BRUNIE**